

**Commission dressage du comité départemental d'équitation
de Haute Savoie
Règlement 2012 du Challenge
Assurances- Jean-Marc ROLLIN**

Participation

Les concours du Challenge Dressage JM Rollin Assurances sont ouverts à tous cavaliers possédant une licence compétition soit "club", soit "amateur" et à tout cheval ou poney inscrit soit au S.I.F (pour les concours clubs) soit sur la liste des chevaux de sport (pour les concours amateur) autorisés par le règlement F.F.E.

Le Challenge Dressage est ouvert uniquement aux cavaliers licenciés F.F.E d'un club de Haute Savoie.

Les participations d'un cheval dans la même journée en épreuve S.I.F et en épreuve G.I.C.E se cumulent dans la limite de trois épreuves par jour. Dans le cas où une épreuve compte deux manches dans la journée, celle-ci est considérée comme deux épreuves.

En cas de plusieurs passages, seul compte le meilleur résultat de la journée.

Le Règlement Général et Spécifique de Dressage 2012 ou les rectificatifs seront appliqués pour les épreuve des Challenges.

Challenges "Club"

Les séries de Challenge sont ouvertes aux cavaliers, poney et chevaux autorisés par le règlement FFE des concours clubs 2012, sont pris en compte tous les concours à partir de septembre 2011 **et jusqu'au 01 octobre 2012.**

Le classement des **trois séries** se fera par addition des points, des reprises Grand Prix Seul le meilleur résultat de la journée dans chaque série sera pris en compte. Les reprises libres seront calculées séparément.

Série Club 3.

Reprise Club 3 Grand Prix
Reprise Club 2 libre individuelle

Série Club

Reprise club 2 Grand Prix
Reprise club 1 Grand Prix
Reprise club 1 libre individuelle

Série Club Elite

Reprise club Elite Imposée
Reprise club Elite Grand Prix
Reprise club Elite Libre individuelle

Challenges "Amateurs"

Le classement des deux séries se fera par addition des points, des reprises imposée A et préliminaires seul le meilleurs résultats de la journée dans chaque série sera pris en compte. Les reprises libres et Grand Prix seront calculées séparément.

Ex: un cavalier participe à l'amateur imposé A et la préliminaire, seul son meilleur résultat de la journée sera pris en compte, si il fait une épreuve libre dans ce cas, il obtient aussi les points de cette reprise. Un cavalier participe à une reprise Amateur 3 et une Amateur 2, il aura des points dans les deux séries.

Niveau Amateur 3

Reprise imposées A
Reprise Imposée préliminaire
Reprise Grand Prix
Reprise Libre individuelle Amateur 3

Niveau Amateur 2

Reprise imposées A
Reprise Imposée préliminaire
Reprise Grand Prix
Reprise Libre individuelle Amateur 2

Classement provisoire du Challenge

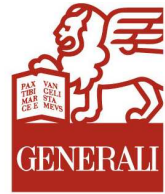
Le classement se fait par points selon le barème disponible à la rubrique ; « barème d attribution des points »

Les classements seront établis en fonction des résultats parus sur le site Fédéral.

Tout cavalier qualifié pour le challenge dans plusieurs niveaux d'épreuves sera classé à l'issue du dernier concours qu'à un seul niveau. Il sera alors classé dans le niveau le plus élevé où il est qualifié.

Organisation

La commission Dressage du C.D.E. de Haute-Savoie arbitrera le Championnat Club, et le Challenge de Haute-Savoie. Elle sera seule habilitée à régler tous litiges les concernant et peut à tout moment modifier ce règlement.



Solutions
d'assurances

Chaque organisateur gère son programme comme il le souhaite, s'il désire faire compter une ou plusieurs épreuves comme manches qualificatives doit le déclarer à la commission dressage du C.D.E. 74 au moins lors de l'envoi de son avant programme.

Dotation des épreuves

L'organisateur prends à sa charge la dotation des épreuves (au minimum plaque et flot jusqu' a 30% du nombre des partants).

Le Comité Départemental prend en charge l'organisation et la dotation en plaques et flots des résultats des différents Challenges

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Anna MAULET anna.maulet@hotmail.fr ou Jean – Marc ROLLIN jmrollin@agence.generalif.fr